



Pluralité des activités lors de la création d'une sarl

Par **Voodle**, le **19/02/2009** à **10:39**

Bonjour,
Je suis actuellement en cours de création d'entreprise et j'aurai une petite question.
Notre activité principale sera la vente d'instruments de musique, mais nous souhaitons également ouvrir un bar sous licence IV dans le même établissement.
Y a-t-il qqch qui interdise ce type de regroupement ? sachant que nous suivrons évidemment les normes attenantes à ces deux commerces.
D'avance merci pour vos éclaircissements :)